



Groupama

ASSURANCE-CRÉDIT
& CAUTION

Avez-vous pensé au prélèvement ?



Efficace et sécurisé.

Crédit : Adhérez en ligne depuis votre Portail Assurés.
Caution : Contactez votre interlocuteur habituel.

Département Souscription Appel de prime provisionnelle

COMPTABILISÉ
Al Bague

C0000 / 000011 / 01



Police 4000704312 15
Souscripteur 26914 DOM. AF GROS ET FRANCOIS PARENT
Assuré 72269 DOM. AF GROS ET FRANCOIS PARENT
Appel de prime 0004148080
Suivi par Virginie GANELON
Téléphone 06 02 19 08 40
E-mail vganelon@groupama-ac.fr

11
DOM. AF GROS ET FRANCOIS PARENT
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

Paris, le 15 Mai 2024

Madame, Monsieur,

Votre appel de prime provisionnelle au titre de votre contrat d'Assurance-Crédit s'élève à **2 515,10 Euros T.T.C.** pour la période du **01/06/2024 au 30/11/2024**.

Vous trouverez ci-dessous le détail du calcul.

Garantie	Prime H.T	Taxe d'assurance	Prime T.T.C
MILLESIME	2 300,00	215,10	2 515,10
	2 300,00	215,10	2 515,10

Paiement à réception :

- **par virement** sur le compte Groupama Assurance-Crédit & Caution : IBAN FR76 3000 4008 1900 0164 1493 161 - BIC BNPAFRPPXXX, en rappelant la référence de l'appel de prime.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Département Souscription

NB. Conformément à la loi 92-1442 du 31 décembre 1992, une pénalité de retard sera appliquée en cas de défaut de paiement.

Groupama Assurance-crédit & Caution

Bureaux : 3 place Marcel Paul - 92000 Nanterre - Tel. +33(0)1 70 96 63 40 - groupama-ac.fr

Siège social : 8 /10 rue d'Astorg - 75008 Paris

380 810 283 RCS Paris - N° TVA FR 72 380810283 000 16 - APE 65.12Z SA au capital de 20 MC - Entreprise régie par le Code des assurances

077862-L1 / 000011 / 000021 01 / 01